



Fiche de données de sécurité
selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 22.08.2022



Révision: 22.08.2022

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/de la préparation et de la société/l'entreprise

- 1.1 Identificateur de produit
- Nom du produit **Okatmos GGS**
- UFI: **QUW1-X0US-M00X-VC88**
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou de la préparation et utilisations déconseillées **Pas d'autres informations importantes disponibles.**
- 1.3 Renseignements concernant le fabricant qui fourni la fiche de données de sécurité
- Producteur/fournisseur : **Kiesel Schweiz Beratungs- und Vertriebs-GmbH
Neustrasse 7
CH-8273 Triboltingen**
Tel. 076 - 5 69 00 55
- Service chargé des renseignements : **Tel./Fax: 044/9405110**
- 1.4 Numéro d'appel d'urgence **Tox Info Suisse
Numéro d'urgence 24h/24: 145 (de l'étranger : +41 44 251 51 51)
Cas non-urgents: +41 44 251 66 66**

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- 2.1 Classification de la substance ou de la préparation
- Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008
 **GHS07**
Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- 2.2 Éléments d'étiquetage
- Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 **Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.**
- Pictogrammes de danger
 **GHS07**
- Mention d'avertissement **Attention**
- Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage: **2-méthyl-2H-isothiazole-3-one
1,2-Benzisothiazol-3(2H)-on**
- Mentions de danger **H317 Peut provoquer une allergie cutanée.**
- Conseils de prudence **P102 Tenir hors de portée des enfants.**

(suite page 2)



Fiche de données de sécurité
selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 22.08.2022

Révision: 22.08.2022

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Nom du produit Okatmos GGS

(suite de la page 1)

- P261** Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
- P272** Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
- P280** Porter des gants de protection.
- P302+P352** EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
- P362+P364** Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
- P333+P313** En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
- P321** Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).
- P501** Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

- 2.3 Autres dangers
- Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT) volonté. Ce mélange ne contient aucune substance classée comme très persistante ou très bioaccumulable (vPvB) (si elle ne figure pas dans la section 3).

- PBT: Non applicable.
- vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- 3.2 Préparations

- Composants contribuant aux dangers:

CAS: 55406-53-6 EINECS: 259-627-5	Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle Acute Tox. 3, H331 STOT RE 1, H372 Eye Dam. 1, H318 Aquatic Acute 1, H400 (M=10); Aquatic Chronic 1, H410 (M=1) Acute Tox. 4, H302; Skin Sens. 1, H317	≥0,025-<0,1%
--------------------------------------	--	--------------

(suite page 3)

CH/FR



Fiche de données de sécurité
selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 22.08.2022

Révision: 22.08.2022

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Nom du produit Okatmos GGS

		(suite de la page 2)
CAS: 2634-33-5 EINECS: 220-120-9	1,2-Benzisothiazol-3(2H)-on Eye Dam. 1, H318 Aquatic Acute 1, H400 Acute Tox. 4, H302; Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317 Limite de concentration spécifique: Skin Sens. 1;H317: C ≥ 0,05 %	<0,05%
CAS: 2682-20-4 EINECS: 220-239-6	2-méthyl-2H-isothiazole-3-one Acute Tox. 3, H301; Acute Tox. 3, H311; Acute Tox. 2, H330 Skin Corr. 1B, H314; Eye Dam. 1, H318 Aquatic Acute 1, H400 (M=10); Aquatic Chronic 1, H410 (M=1) Skin Sens. 1A, H317 Limite de concentration spécifique: Skin Sens. 1A;H317: C ≥ 0,0015 %	≥0,0015-<0,025%

· Indications complémentaires

:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

· 4.1 Description des mesures de premiers secours

· Indications générales : Eloigner immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

En cas de malaise consulter un médecin.

· après inhalation : inhaler beaucoup d'air frais

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

En cas de malaise, recourir à un traitement médical

· après contact avec la peau : Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

· après contact avec les yeux : Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· après ingestion : rincer la bouche

Ne laisser vomir le sujet spontanément que lorsqu'il est totalement conscient

· 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

CH/FR

(suite page 4)



Fiche de données de sécurité
selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 22.08.2022

Révision: 22.08.2022

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Nom du produit Okatmos GGS

(suite de la page 3)

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

· 5.1 Moyens d'extinction

· Moyens d'extinction:

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec une mousse résistant à l'alcool. Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'incendie à l'environnement.

· Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité :

Jet d'eau à grand débit.

· 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation

Formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 5.3 Conseils aux pompiers

· Equipement spécial de sécurité :

Appareil de protection respiratoire indépendant de l'air ambiant et combinaison de protection contre les produits chimiques. Ne pas respirer de gaz d'explosion et d'incendie.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Non nécessaire.

· 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Diluer avec beaucoup d'eau.

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Avec des produits absorbants (sable, sable de silice, acide fixant, fixant universel).

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13



Fiche de données de sécurité
selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 22.08.2022

Révision: 22.08.2022

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Nom du produit Okatmos GGS

(suite de la page 4)

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Eviter le dégagement d'aérosols.
Respecter les mesures de précaution en vigueur lors de l'utilisation de produits chimiques.
- **Préventions contre les incendies et les explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**
- **Stockage :**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :** Aucune exigence particulière.
- **Indications concernant le stockage commun :** non nécessaire
- **Autres indications sur les conditions de stockage :** néant
- **Classe de stockage :** 10
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **8.1 Paramètres de contrôle**
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :**

CAS: 55406-53-6 Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle	
VME (Suisse)	Valeur momentanée: 0,24 mg/m ³ , 0,02 ppm Valeur à long terme: 0,12 mg/m ³ , 0,01 ppm S SSc;
CAS: 2682-20-4 2-méthyl-2H-isothiazole-3-one	
VME (Suisse)	Valeur momentanée: 0,4 e mg/m ³ Valeur à long terme: 0,2 e mg/m ³ S SSc;

- **Indications complémentaires :** Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **8.2 Contrôles de l'exposition**
- **Contrôles techniques appropriés** Sans autre indication, voir point 7.

(suite page 6)



Fiche de données de sécurité
selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 22.08.2022

Révision: 22.08.2022

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Nom du produit Okatmos GGS

(suite de la page 5)

- **Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène :** Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée.
- **Protection respiratoire :** Protection respiratoire appropriée en cas de faibles concentrations ou d'exposition de courte durée : filtre à particules EN 143 type P2 (capacité moyenne de rétention (particules polluantes solides et liquides))
En cas d'exposition faible ou de courte durée, filtre respirateur; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
- **Protection des mains :** Gants de protection.
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.
- **Matériau des gants**
- **Temps de pénétration du matériau des gants** Gants en caoutchouc
- **Protection des yeux/du visage** Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

- **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**
- **État physique** liquide
- **Couleur :** vert foncé
- **Odeur :** schwach
- **Seuil olfactif:** Non déterminé.
- **Point de fusion :** non déterminé
- **Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition** 100 °C (CAS: 7732-18-5 eaux distillées, de conductibilité ou de même degré de pureté)
- **Inflammabilité** Non applicable.
- **Limites inférieure et supérieure d'explosion**
- **inférieure :** Non déterminé.
- **supérieure :** Non déterminé.
- **Point d'éclair :** >100 °C
- **Température de décomposition :** Non déterminé.
- **pH à 20 °C** 7-8
- **Viscosité :**
- **Viscosité cinématique** Non déterminé.
- **dynamique à 20 °C:** 150-350 mPas

(suite page 7)



Fiche de données de sécurité
selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 22.08.2022

Révision: 22.08.2022

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Nom du produit Okatmos GGS

(suite de la page 6)

· Solubilité	
· l'eau :	<i>entièrement miscible</i>
· Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	<i>Non déterminé.</i>
· Pression de vapeur à 20 °C:	<i>23 hPa (CAS: 7732-18-5 eaux distillees, de conductibilité ou de meme degre de purete)</i>
· Densité et/ou densité relative	
· Densité à 20 °C:	<i>1,01 g/cm³</i>
· Densité relative.	<i>Non déterminé.</i>
· Densité de vapeur:	<i>Non déterminé.</i>

· 9.2 Autres informations	
· Aspect:	
· Forme :	<i>liquide</i>
· Température d'auto-inflammation	<i>Le produit ne s'enflamme pas spontanément.</i>
· Danger d'explosion :	<i>Le produit n'est pas explosif.</i>
· Modification d'état	
· Vitesse d'évaporation.	<i>Non déterminé.</i>

· Informations concernant les classes de danger physique	
· Substances et mélanges explosibles	<i>néant</i>
· Gaz inflammables	<i>néant</i>
· Aérosols	<i>néant</i>
· Gaz comburants	<i>néant</i>
· Gaz sous pression	<i>néant</i>
· Liquides inflammables	<i>néant</i>
· Matières solides inflammables	<i>néant</i>
· Substances et mélanges autoréactifs	<i>néant</i>
· Liquides pyrophoriques	<i>néant</i>
· Matières solides pyrophoriques	<i>néant</i>
· Matières et mélanges auto-échauffants	<i>néant</i>
· Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau	<i>néant</i>
· Liquides comburants	<i>néant</i>
· Matières solides comburantes	<i>néant</i>
· Peroxydes organiques	<i>néant</i>
· Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	<i>néant</i>
· Explosibles désensibilisés	<i>néant</i>

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

· 10.1 Réactivité	<i>Pas d'autres informations importantes disponibles.</i>
· 10.3 Possibilité de réactions dangereuses	<i>Aucune réaction dangereuse connue</i>
· 10.4 Conditions à éviter	<i>Pas d'autres informations importantes disponibles.</i>

(suite page 8)



Fiche de données de sécurité
selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 22.08.2022

Révision: 22.08.2022

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Nom du produit Okatmos GGS

(suite de la page 7)

- 10.5 Matières incompatibles: **Pas d'autres informations importantes disponibles.**
- 10.6 Produits de décomposition dangereux: **aucun connu**

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008
- Toxicité aiguë : **Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.**

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

CAS: 2634-33-5 1,2-Benzisothiazol-3(2H)-on

Oral	LD50	1.020 mg/kg (rat)
------	------	-------------------

CAS: 2682-20-4 2-méthyl-2H-isothiazole-3-one

Oral	LD50	50 mg/kg (rat)
------	------	----------------

Inhalatoire	LC50/4 h	0,025 mg/l (rat)
-------------	----------	------------------

- de la peau : **Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.**
- des yeux : **Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.**
- Sensibilisation : **Peut provoquer une allergie cutanée.**
- Mutagénicité sur les cellules germinales **Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.**
- Cancérogénicité **Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.**
- Toxicité pour la reproduction **Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.**
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique **Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.**
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée **Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.**
- Danger par aspiration **Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.**
- 11.2 Informations sur les autres dangers

· Propriétés perturbant le système endocrinien

CAS: 556-67-2	octaméthylcyclotétrasiloxane	Liste II, III
---------------	------------------------------	---------------

Liste II, III

CAS: 541-02-6	2,2,4,4,6,6,8,8,10,10-decaméthylcyclopentasiloxane	Liste II
---------------	--	----------

Liste II

(suite page 9)



Fiche de données de sécurité
selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 22.08.2022

Révision: 22.08.2022

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Nom du produit Okatmos GGS

(suite de la page 8)

CAS: 540-97-6 Dodecamethylcyclohexasiloxane

Liste II

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- 12.1 Toxicité
- Toxicité aquatique : *Pas d'autres informations importantes disponibles.*
- 12.2 Persistance et dégradabilité *Pas d'autres informations importantes disponibles.*
- 12.3 Potentiel de bioaccumulation *Pas d'autres informations importantes disponibles.*
- 12.4 Mobilité dans le sol *Pas d'autres informations importantes disponibles.*
- 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
- PBT: *Non applicable.*
- vPvB: *Non applicable.*
- 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien *Pour les informations relatives aux propriétés perturbant le système endocrinien, se référer à la rubrique 11.*
- 12.7 Autres effets néfastes
- Autres indications écologiques :
- Indications générales : *Catégorie de pollution des eaux 2 (Classification propre) : polluant
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou la canalisation.
Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.*

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- Recommandation : *évacuation selon les dispositions en vigueur*
- Emballages non nettoyés :
- Recommandation : *Evacuation conformément aux prescriptions légales.*
- Produit de nettoyage recommandé : *Eau, éventuellement avec addition de produits de nettoyage.*

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification
- ADR, IMDG, IATA *néant*
- 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU
- ADR, IMDG, IATA *néant*

(suite page 10)



Fiche de données de sécurité
selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 22.08.2022

Révision: 22.08.2022

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Nom du produit Okatmos GGS

(suite de la page 9)

- 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
- ADR, ADN, IMDG, IATA
- Classe néant
- 14.4 Groupe d'emballage
- ADR, IMDG, IATA néant
- 14.5 Dangers pour l'environnement Non applicable.
- 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Non applicable.
- 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI Non applicable.
- Indications complémentaires de transport : **Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.**
- "Règlement type" de l'ONU: néant

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- 15.1 Réglementations/ législation particulières à la substance ou de la préparation en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- 822.115, Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs - OLT 5 et 822.115.2, Ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes sont à respecter.
822.111, OLT 1 et 822.111.52, Ordonnance du DEFR sur les activités dangereuses ou pénibles en cas de grossesse et de maternité ne sont pas applicables.

- Directive 2012/18/UE
 - Substances dangereuses désignées - ANNEXE I
 - RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII
- Aucun des ingrédients n'est inclus
- Conditions de limitation: 3

- Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II
- Aucun des composants n'est compris.

- RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

- Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)
- Aucun des composants n'est compris.

(suite page 11)



Fiche de données de sécurité
selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 22.08.2022

Révision: 22.08.2022

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Nom du produit Okatmos GGS

(suite de la page 10)

· Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALLEMENT

Aucun des composants n'est compris.

· Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

· Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

· Prescriptions nationales :

· Indications sur les

restrictions de travail :

Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes

Respecter les limitations d'emploi pour les futures mères et pour celles qui allaitent

· Classement des liquides

pouvant polluer les eaux:

classe A (Classification propre)

· VOC (CE)

0,00 %

· VOCV (CH)

0,00 %

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces renseignements ne décrivent que les exigences de sécurité du produit/ des produits et s'appuient sur l'état actuel de nos connaissances. Ils ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrits au sens des règlements de garantie légaux. Veuillez s'il vous plaît prendre les conditions de livraison de la respective feuille d'instructions.

· Phrases importantes

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H311 Toxique par contact cutané.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H330 Mortel par inhalation.

H331 Toxique par inhalation.

H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· Service établissant la fiche technique :

Services sécurité de travail et protection de l'environnement

· Numéro de la version précédente:

4

(suite page 12)



Fiche de données de sécurité
selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 22.08.2022

Révision: 22.08.2022

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Nom du produit Okatmos GGS

- (suite de la page 11)
- **Acronymes et abréviations:** **ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route**
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4
Acute Tox. 2: Toxicité aiguë – Catégorie 2
Acute Tox. 3: Toxicité aiguë – Catégorie 3
Skin Corr. 1B: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1B
Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2
Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1
Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1
Skin Sens. 1A: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1A
STOT RE 1: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 1
Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1
Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1
- **Remarque** **Ces données se basent sur des connaissances acquises à ce jour, mais ne garantissent pas les propriétés du produit et ne représentent aucun aspect contractuel. L'utilisation, la transformation du produit sont de la responsabilité de l'utilisateur.**